

Lettre d'information du CNG numéro 7 - juillet 2021

Déjà un an !

Le CNG lançait son premier numéro de la lettre d'information il y a tout juste un an. Où en sommes-nous un an après ? État des lieux et chiffres clés de la lettre aux professionnels accompagnés et aux partenaires du CNG.

La lettre en quelques chiffres :

- 6 numéros** publiés en 1 an
- 1 numéro **tous les 2 mois**
- + 12.61%** de nouveaux abonnés
- 13 132 lecteurs** en moyenne
- 19%** de lecteurs parmi les Praticiens PH et HU
- 20%** de lecteurs parmi les Directeurs de la FPH

Les sujets phares de l'année écoulée

Cette année de lancement de la lettre d'information a été marquée par la pandémie de la COVID 19 qui a, comme pour l'ensemble des organisations, eu un impact important sur le fonctionnement du CNG, notamment pour son activité de gestion quotidienne et dans l'organisation des concours.

Le CNG a cependant su s'adapter et maintenir son calendrier de co-construction avec ses partenaires et les professionnels, de sa nouvelle feuille de route stratégique, son Contrat d'objectifs et de performance 2021-2025, approuvé au cours de son dernier conseil d'administration.

Les articles sur l'enquête de perception et d'image du CNG et sur la co-construction de la feuille de route stratégique vous ont le plus intéressés. Praticiens et directeurs portent un intérêt important à ces sujets et souhaitent en savoir plus sur l'actualité du CNG et les services qu'il peut leur proposer.

Le nouveau format « Le portrait », qui va à la rencontre de professionnels partageant leur passion pour leur métier, rencontre également un vif succès.

L'objectif de cette lettre d'information demeure de vous informer sur l'actualité et les temps forts qui jalonnent l'agenda du CNG.

Chacun de vos retours est soigneusement lu et pris en compte dans les limites des missions relevant des responsabilités et du champ d'action du CNG.

Les missions du CNG

Le **VRAI** du **FAUX**



Le Vrai Faux n°2

Testez vos connaissances sur les missions du CNG. (environ 1 minute)

Commencer

« Le CNG s'efforce aujourd'hui d'être présent aux côtés des praticiens et des directeurs, dans la limite de ses prérogatives et reste attentif aux messages qui lui sont adressés pour améliorer ses services. » Eve PARIER

Appel à témoignage



Le CNG lance une campagne de promotion des métiers exercés par les professionnels qu'il gère et recherche des professionnels prêts à témoigner. Vous êtes praticien hospitalier ou directeur de la fonction publique hospitalière et vous souhaitez partager votre passion du métier ?

[Je veux témoigner](#)

Praticiens hospitaliers : Ce que le CNG peut apporter à votre carrière

Tour d'horizon des services que le CNG met à la disposition des praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires :

- Le CNG organise les tours annuels de recrutement des praticiens hospitaliers et nomme les praticiens au sein de leur établissement, qu'il s'agisse d'une première nomination ou d'une mutation
- Le CNG assure la gestion administrative de la carrière des praticiens depuis leur entrée dans le corps jusqu'à leur départ à la retraite (nomination, avancement, mobilités)
- Le CNG propose un accompagnement professionnel individualisé ou en atelier comportant du coaching, du co-développement, un bilan professionnel, des ateliers réseaux...
- Le CNG est en charge de l'organisation des élections professionnelles permettant la représentation des personnels médicaux titulaires dans les instances nationales.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour de plus amples informations et les actualités qui vous concernent.

3 questions à Pascale JOLLIET présidente du jury ECNi



Les Épreuves classantes nationales informatisées (ECNi) sont organisées chaque année par le Centre National de Gestion (CNG) qui en assure le pilotage national en étroite collaboration avec l'ensemble du jury. Cette année ce sont 9115 étudiants connectés dans 34 centres, répartis sur le territoire national qui ont participé du lundi 14 juin au mercredi 16 juin aux ECNi.

[Lire la suite](#)

Point d'étape sur l'organisation des Instances collégiales des directeur

Composition

Cette instance est composée d'au moins trois personnes, dont l'une « n'est pas soumise à l'autorité hiérarchique de l'autorité dont relève l'emploi à pourvoir et est choisie en raison de ses compétences dans le domaine des ressources humaines. Une autre personne occupe ou a occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à celui de l'emploi à pourvoir ». Ces deux premières personnes sont dites « personnalités qualifiées ». L'instance comprend également la directrice générale du Centre national de gestion, qui la préside, et deux autres agents du CNG. Enfin, l'instance collégiale accueille également trois autres membres à titre consultatif : un représentant de chaque organisation syndicale représentée au Comité consultatif national (CCN), à savoir le SYNCASS-CFDT, le SMPS/UNSA et le CH-FO.

Rétrospective de l'année passée

L'instance collégiale est toutefois déclinée en deux composantes : l'une est compétente pour la sélection des listes courtes de candidats aux emplois supérieurs de directeur d'hôpital (emplois fonctionnels et chefferies), et l'autre, pour la sélection des listes courtes de candidats aux emplois supérieurs de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (chefferies).

Ces deux instances ont donc été mises en place en septembre 2020 selon des modalités particulières : en effet, la parution des postes de chefs et des emplois fonctionnels ont été mensualisés, ce qui a eu pour conséquence des réunions également mensuelles de l'instance collégiale.

Directeurs d'hôpital

15/10/2020 Publication

2 postes fonctionnels

16 candidatures reçues

Instance collégiale du 03/12/2020

14/01/2021 Publication

7 postes (6 fonctionnels + 1 non fonctionnel)

35 candidatures reçues

Instance collégiale du 19/01/2021

15/04/2021 Publication

6 postes fonctionnels

33 candidatures reçues

Instance collégiale du 20/04/2021

16/09/2020 Publication

21 postes (14 fonctionnels + 7 non fonctionnels)

104 candidatures reçues

Instance collégiale du 04/11/2020

20/11/2020 Publication

25 postes (23 fonctionnels + 2 non fonctionnels)

64 candidatures reçues

Instance collégiale du 03/12/2020

16/02/2021 Publication

8 postes (5 fonctionnels + 3 non fonctionnels)

62 candidatures reçues

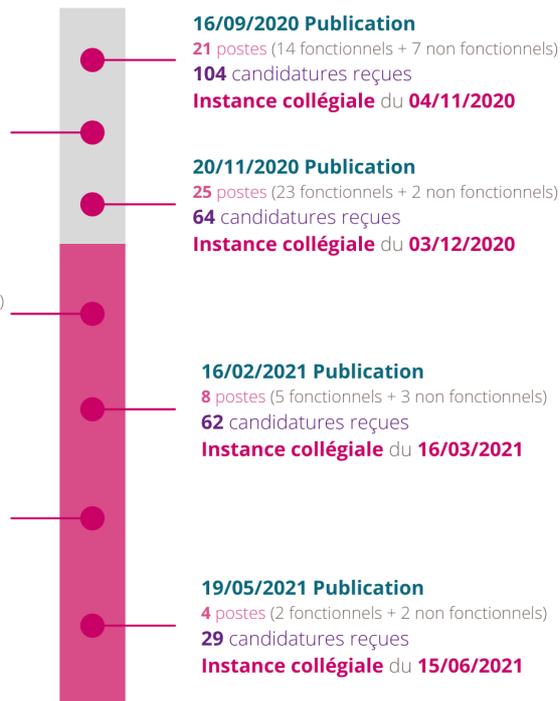
Instance collégiale du 16/03/2021

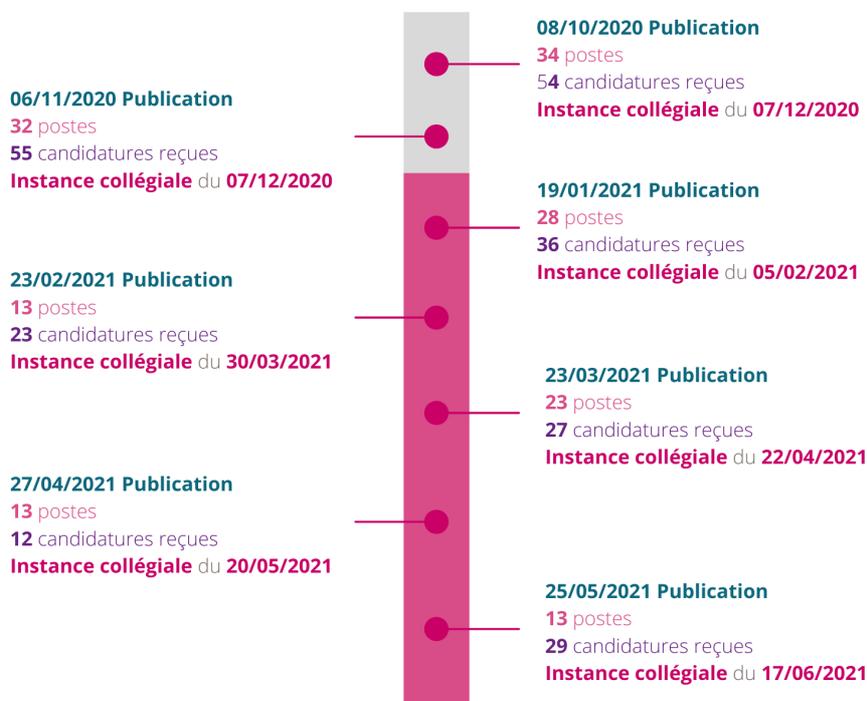
19/05/2021 Publication

4 postes (2 fonctionnels + 2 non fonctionnels)

29 candidatures reçues

Instance collégiale du 15/06/2021





Quelles conséquences ?

L'évolution de la fréquence de la parution des postes a eu un impact sur l'organisation interne du département de gestion des directeurs sur plusieurs points.

Tout d'abord cela a modifié, en amont, la manière de travailler en lien avec les ARS et DDCS, pour le recueil des postes à publier. En effet, outre la mise en place de l'instance collégiale, le décret relatif aux emplois supérieurs a prévu la publication au Journal officiel, pour chaque poste, d'éléments synthétiques concernant la description de l'établissement, la description du poste et le profil recherché.

Ensuite, la parution mensuelle a abouti au chevauchement de plusieurs procédures de recrutement, ce qui nécessite un suivi tant pour les ARS et DDCS que pour le département de gestion des directeurs.

Les documents de travail, établis par le département en amont de la réunion de l'instance collégiale, ont également évolué. Ceux-ci retracent l'essentiel de la carrière des personnes dont les dossiers sont examinés, sous forme de tableaux synthétiques. Ceux-ci sont ensuite envoyés aux membres en amont, afin que chacun dispose du même niveau d'informations et puisse préparer au mieux la réunion de l'instance.

La mise en place de l'instance collégiale, couplée à un rythme de parution mensuelle, représente donc une évolution sensible dans la manière dont sont recrutés les candidats aux emplois supérieurs de la fonction publique hospitalière.

Les trois promotions d'élèves directeurs

Les élèves directeurs des 3 corps seront titularisés au 1er janvier 2022.

Le CNG procède à la publication des postes réservés suivant des calendriers prédéfinis et différents pour chacun.

Découvrez les profils :

- des futurs directeurs d'hôpitaux : [Promotion Louis Lareng](#)
- des futurs directeurs d'établissement sanitaire, sociaux et médico-sociaux : [Promotion Gisèle Halimi](#) – [LinkedIn](#) - [Twitter](#)
- des futurs directeurs de soin : [Promotion Edgar Morin](#) - [LinkedIn](#)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre page dédiée : [Avis de vacances de postes](#)

Découvrez les calendriers de publication :

- des futurs directeurs d'hôpitaux :

La procédure d'affectation

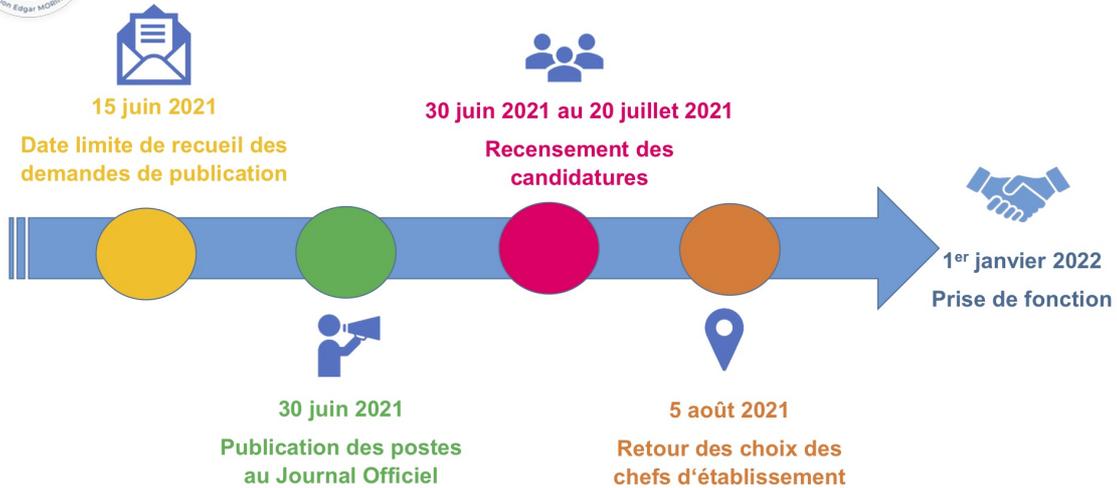


- des futurs directeurs d'établissement sanitaire, sociaux et médico-sociaux :



- des futurs directeurs des soins :

Processus d'affectation



Le portrait

Isabelle BAYLE, directrice des soins, Coordinatrice des Instituts de Formation en santé du Centre hospitalier de Saverne



Quel a été votre parcours ?

J'ai commencé à travailler au centre hospitalier (CH) de Montbéliard en tant qu'infirmière en unité de soins intensifs orientation digestive et cardiaque pendant 5 ans. Puis, très rapidement, l'institut a voulu que j'intègre l'équipe en qualité de faisant fonction de cadre de santé. Je suis restée en fonction pendant un an et demi, conformément à la politique de l'établissement, avant de préparer le concours de cadre à l'institut de formation des cadres de santé (IFCS) de Nantes, en parallèle d'une licence en sciences de l'éducation à l'université d'Aix Marseille.

[Lire la suite](#)

Qui sommes nous ?

Le CNG assure la gestion de carrière des directeurs de la fonction publique hospitalière, des praticiens hospitaliers et conjointement avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur, des personnels enseignants et hospitaliers.

Il organise leur recrutement, les oriente tout au long de leur carrière, et soutient établissements et professionnels dans la gestion des ressources humaines et le développement des compétences.

[Regarder la vidéo de présentation du CNG](#)

Cet e-mail a été envoyé à karen.denepoux@sante.gouv.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNG.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CNG